

Infos mai 2023

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Le règlement général sur la protection des données en vigueur depuis le 25 mai 2018 s'applique aux données nécessaires à l'envoi de la newsletter. La plus stricte confidentialité s'applique à ces données qui ne seront jamais cédées ni échangées. Si vous souhaitez obtenir des informations quant au traitement de ces données ou les faire rectifier, informez-moi de vos demandes auxquelles je répondrai immédiatement. Si vous souhaitez vous désinscrire et faire supprimer les données vous concernant, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jpn.avocat@skynet.be

Flash infos du 24 mai : pendant 48 heures, nombreux contrôles GSM au volant

Depuis minuit et pendant 48 heures, des contrôles de police renforcés auront lieu dans le cadre de la lutte contre la distraction au volant.

C'est principalement l'usage du GSM (sans support adéquat) qui est visé.

Chaque année, les infractions "GSM au volant" sont responsables de 50 décès (8% des accidents mortels) et de 300 blessés graves.

Lors des journées de contrôles renforcés "GSM au volant" de l'année dernière, plus de 2.500 amendes avaient été infligées et plus de 600 conducteurs s'étaient vus retirer leur permis.

Depuis mars 2022, l'amende est de 174€ en perception immédiate (en cas de poursuite judiciaire, c'est plus cher).

En général, on ne se rend pas compte du danger de la plus petite distraction : en une seconde à 35 km/h, un véhicule parcourt 10 mètres, 20 mètres à 70km/h, 30 mètres à 105 km/h.

Cette petite seconde d'inattention peut hélas suffire pour causer un accident grave et briser des vies.

Jean-Pol Nijs

Avocat

Spécialisé en droit de la circulation routière

Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages

jpn.avocat@skynet.be www.droitdesaccidents.be